

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PROS BTP »

Siège Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON GRAVIER,
Lot 254, Ilot 2937

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/11/2022, et enregistrés au CEPICI le 30/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROS BTP »

Objet : La Société a pour objet en Côte d'Ivoire:
-BTP (Bâtiments et Travaux Publics);
-Lotissement;
-Vente et achat de biens immobiliers
-Agriculture.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON GRAVIER,
Lot 254, Ilot 2937

Dirigeant(s) M KOUADIO KOUASSI FELIX (GÉRANT)

RCCM : n°CI-DAB-2022-B-927 du 15/12/2022 au Tribunal
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2022 du 15/12/2022

